



Le programme de certification personnelle « CICS: Certified Internal Control Specialist »

CICS: Certified Internal Control Specialist

Le grade de CICS est obtenu après réussite d'un examen à choix multiple.

1. Conditions de certification

L'examen CICS et les formations préparatoires ne sont soumis à aucune condition préalable, hormis les éventuelles conditions spécifiques imposées par nos partenaires académiques (voir la liste ci-dessous point 2).

La certification CICS (version définitive) est cependant soumise à certaines conditions, à savoir:

- *diplôme d'études supérieures (Maîtrise ou équivalent) et 2 années d'expérience adéquate,*
- *ou: autre diplôme d'études supérieures (cycle de 4 années) et 3 années d'expérience adéquate,*
- *ou: 6 années d'expérience adéquate.;*
- *lettre de référencement professionnel;*
- *acceptation de la charte éthique CICS;*
- *paiement des droits d'admission à l'examen (en français en local de classe): 300€ (*)*

Les conditions ci-dessus sont indicatives, contactez ICIB en cas de doute ou pour plus de précisions

Un certificat conditionnel temporaire sera délivré aux candidats n'ayant pas, au moment de l'examen, acquis le nombre d'années d'expérience ou le niveau de formation requis. Bien que ne bénéficiant pas de la même reconnaissance que la certification CICS, ce certificat temporaire atteste de la réussite à l'examen CICS et constitue dès lors une preuve utilisable de la maîtrise de la matière.

2. Demande d'informations et inscription:

À l'examen CICS (en F ou NL): voir demande d'information et inscription joint ou contactez info@icib.org ou 02 305 35 25 (Yves Dupont).

Aux formations préparatoires CICS inter-entreprises, contactez:

- www.ichec-entreprises.be (F), Bruxelles ,
- www.hubrussel.net/EMS_Site/ (NL) , Brussel
- www.lllc.lu/up_1/fset/f-100.html (F) , Luxembourg
- www.mdi-alger.com, (F), Alger
- ou contactez nous: info@icib.org ou 02 305 35 25 au 02 305 35 25.

Nous organisons également des formations sur mesure pour les organismes souhaitant faire participer un grand nombre de personnes ou poursuivant des objectifs spécifiques en matière de contrôle interne ou de la gestion des risques.

Contactez-nous pour plus d'informations : info@icib.org ou 02 305 35 25 pour plus d'information.

3. Renouvellement de la certification CICS:

La certification CICS est octroyée pour une période de 3 ans. A l'issue de cette période, le candidat devra démontrer sa participation à des formations adéquates de management, à concurrence d'un total de 120 heures (CPE) sur la période de 3 ans.

Seront assimilés à de heures de formation:

- *publications d'articles (10 CPE) ou d'un livre (20 CPE), sans limite;*
- *intervention comme conférencier: 8 CPE par jour de 8h (ou par intervention à une conférence professionnelle), limité à 40 CPE par an;*
- *En étant membre de ICIB ou de ICI (20 CPE / an), (60 CPE sur 3 ans donc).*
- *autres, contactez-nous*

(*): les conditions sont indicatives